

pour secourir le quartier qui seroit attaqué en cas de sortie générale. nous primes pendant ce tems des caches de vivres, munitions et marchandises, qui encouragèrent les sauvages et Miliciens.

Le feu des ennemis se ralluma vers les six heures du soir avec plus de vigueur que jamais, et dura jusqu'à huit heures ; comme nous avions essuyé toute la journée la pluye, que le détachement étoit très fatigué, que les sauvages me faisoient annoncer leur départ pour le lendemain, et qu'on débitoit entendre battre au loin la caisse et tirer du canon, je proposay à Mr LeMercier d'offrir aux Anglois de parler ; il fût de mon avis, et nous fîmes crier, que si ils vouloient nous parler, nous ferions cesser le feu, ils acceptèrent la proposition, il vint un capitaine a l'attaque ou j'étois, je détachay Mr LeMercier pour le recevoir et me rendis dans la prairie, ou nous leur dîmes que n'étans pas en guerre, nous voulions bien leur éviter les cruautés ou ils s'exposioient de la part des sauvages. s'ils s'obstinoient a une résistance plus opiniatre, que dès cette nuit, nous leur ôterions toute espérance de pouvoir s'évader, que nous consentions maintenant à leur faire grace, n'étants venu que pour venger l'assassin qu'ils avoient fait de mon frère en violant les loix les plus sacrées, et les obliger a déguerpir de dessus les terres du domaine du Roy, et nous convinmes avec eux de leur accorder la capitulation dont voicy ci-joint la copie :

Capitulation accordez par le commandant des troupes de Sa Majesté très chrethienne a celui des troupes angloises actuellement dans le fort de nécessité qui avoit été construit sur les terres du domaine du Roy, ce 3e juillet 1754 a huit heures du soir.